



Master STAPS

Rapport Hcéres

► To cite this version:

| Rapport d'évaluation d'un master. Master STAPS. 2012, Université de Lorraine. hceres-02028692

HAL Id: hceres-02028692

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028692>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



STAPS

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Etablissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habileté(s) : /

Mention : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
(STAPS)

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3MA130004836

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

La formation est localisée sur les sites de Nancy et de Metz, unité de formation et de recherche en sciences et techniques des activités physiques et sportives (UFR STAPS) Nancy-Metz.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) constitue le deuxième cycle de l'offre de formation Licence-Master-Doctorat en STAPS. La finalité est de former des étudiants(es) possédant une culture interdisciplinaire scientifique, technique et méthodologique dont l'objet est l'activité physique et sportive dans ses différents terrains de pratiques sociales. Plus précisément, il s'agit ici de former des spécialistes de la recherche, de l'intervention et de la conception de projets en activités physiques et sportives dans les domaines de la santé et de l'enseignement.

La mention comprend deux spécialités : *Enseignement et formation en STAPS* qui ne sera pas évaluée et *Activités physiques adaptées et santé* (APAS). Cette dernière contribue à la formation de professionnels chefs de projets d'activités physiques adaptées dans des buts de préventions primaire, secondaire ou tertiaire pour la santé. Cette mention a été ouverte en 2010, lors de la mastérisation des métiers de l'enseignement. Il s'agit de la seule mention STAPS sur le plan régional.

Synthèse de l'évaluation

La mention STAPS créée en 2010 ne possède pas une identité affirmée et des orientations bien spécifiées. Elle est principalement orientée vers les métiers de l'enseignement et de la formation en éducation physique et sportive, sans toutefois porter cette appellation officielle. Cette mention n'est pas clairement positionnée dans l'offre de formation car sa spécialité à orientation santé est proche de celle du master *Conduite de projets et développement des territoires* rattachée à la même composante.

L'adossement recherche est constitué par cinq laboratoires de statut équipe d'accueil, dont l'équipe *Sciences de l'éducation* que l'on retrouve dans la mention *projet et territoire*. Les liens entre ces laboratoires et le master sont cependant peu explicites, notamment en termes d'orientation et de choix des domaines de recherche pour les étudiants(es). Les liens avec les milieux professionnels sont identifiables au travers de la liste des lieux de stages dans les établissements spécialisés. Nous ne pouvons pas identifier des partenariats, faisant l'objet de conventions, avec les grandes institutions de santé.

Le positionnement dans l'offre de formation est mal calibré et manque totalement de lisibilité, le master mention *Projet et territoire* porté par l'UFR STAPS, comme celle-ci, possédant aussi une spécialité en sport- santé.

Les liens avec l'Institut universitaire de formation des maîtres et avec les institutions du domaine de la santé sont peu explicités, voire absents.

La formation est composée à 70 % des enseignements, d'un tronc commun au premier semestre du master première année. Cependant les contenus enseignés dans ce tronc commun sont exclusivement préparatoires aux écrits du Certificat d'aptitudes au professorat d'éducation physique et sportive. La spécialisation se fait au cours du deuxième semestre de la première année du master. La formation est totalement déséquilibrée au bénéfice de la spécialité *Enseignement*. Les stages sont organisés au premier semestre et au quatrième semestre au sein des établissements scolaires et des établissements spécialisés. Contrairement aux usages dans les formations master, il n'y a pas de stage massé au dernier semestre du master. Il est fort regrettable de n'avoir aucune indication relative à l'organisation des enseignements entre les deux sites Nancy et Metz.

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs issus des STAPS et des sciences de l'éducation (74^{ème} et 70^{ème} sections du conseil national des universités). Ces équipes sont totalement identiques en première année et en deuxième année dans les deux spécialités. Une absence de professionnels dans les équipes de formation est à souligner.

Les effectifs sont à relativiser compte tenu de l'ouverture de la mention en 2010. Les étudiants sont essentiellement issus de la licence STAPS des deux sites. Le recrutement est donc très local. Les effectifs fournis par les indicateurs de la mention ne sont toutefois pas sans poser quelques interrogations, les données étant contradictoires. La répartition des effectifs par site est incompréhensible, aucune donnée n'est fournie par spécialité. Le bilan prévisionnel mentionne une augmentation conséquente des effectifs sans aucune argumentation. Aucun développement prospectif en matière de professionnalisation étayé sur les bassins de recrutement et sur les évolutions socio-démographiques des deux sites, n'est proposé notamment dans le domaine de la santé.

● Appréciation globale :

La mention a été créée dans la vague de la mastérisation des métiers de l'enseignement. La spécialité *Activités physiques adaptées et santé*, que l'on retrouve aussi comme spécialité du master *Projet et territoire*, apparaît comme une formation ancillaire par rapport à la spécialité *Enseignement* ; pour preuve, elle est encadrée par la même équipe pédagogique. Or il s'agit d'une spécialité requérant une formation de haut niveau compte tenu des responsabilités dans le champ de l'intervention du domaine de la santé. De ce point de vue, les enseignements sont mal ajustés qualitativement et quantitativement aux exigences de métiers qui s'adressent à des populations fragiles. Le dossier est très lacunaire sur des aspects essentiels comme la professionnalisation des étudiants(es) de la spécialité APAS, les effectifs, l'organisation et les mutualisations entre les sites de Nancy et de Metz.

La mention est très isolée dans son environnement universitaire, socio-professionnel, national et international.

● Point fort :

- Les lieux de stages sont assez bien identifiés.

● Points faibles :

- La spécialité *Enseignement* est de facto la base de la formation au détriment de celle relative à la santé.
- Absence de stratégie de professionnalisation corrélée à une part faible d'intervenants professionnels.

- Un adossement et une formation à la recherche très peu explicités.
- Aucune donnée sur l'organisation et la gestion du diplôme entre les sites de Nancy et de Metz.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable d'envisager la création d'un master STAPS organisé en continuité des spécialités de la licence STAPS.

Il serait nécessaire d'analyser la présence de deux spécialités relevant du domaine du sport et de la santé au sein de deux mentions différentes, au regard des potentialités de professionnalisation du bassin régional.

Une réflexion sur le positionnement de la mention sur les sites de Nancy et de Metz pourrait être menée au regard des données socio-démographiques et socio-économiques.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1				49	35
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				87	42
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)				42	
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant				2	2
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant				3	2
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				4	
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)				79	
Taux de poursuite en doctorat					2
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.				20 reçu CAPEPS	
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique				25%	25%

	M1 (2010-2011)	M2 (2010/2011)
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	324	372
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	110	120
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	21	21
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	300	320
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	134	172

Appréciation par spécialité

Activités physiques adaptées et santé

● Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

La formation dans cette spécialité est dispensée sur les sites de Nancy et de Metz, au sein de la composante unité de formation et de recherche en sciences et techniques des activités physiques et sportives Nancy-Metz. (UFR STAPS).

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

● Présentation de la spécialité :

La spécialité *Activités physiques adaptées et santé* (APAS), a comme objet de formation et de professionnalisation, la conception et la mise en œuvre de projets d'interventions en activités physiques adaptées dans les cadres des préventions primaire, secondaire et tertiaire de la santé. Les débouchés relèvent des institutions publiques ou privées des secteurs sanitaires et sociaux, des collectivités et associations de prévention et d'insertion.

● Appréciation :

La formation à la recherche et son adossement aux unités sont déclinés sous forme « d'actions thématiques », l'articulation avec la formation et la professionnalisation n'étant pas développé. Les objectifs de la formation sont multiples et s'organisent à partir d'un catalogue de types d'handicaps et d'inadaptations. Cette polyvalence quant aux publics particuliers visés, n'est pas compatible avec une formation de haut niveau dans ce secteur. Il n'est fait mention d'aucune convention de partenariat avec les institutions sanitaires, sociales et les établissements spécialisés.

La composition de l'équipe pédagogique est un duplicata de celle du master première année et de celle de la spécialité *Enseignement*. Il s'agit là d'un problème majeur car ce type de spécialité requiert des enseignants et des professionnels spécialisés dans les problématiques relevant de l'articulation « Sport-Santé ». Il n'y a pas de conseil de perfectionnement et le dossier est lacunaire sur l'organisation entre les deux sites.

Le bilan ne peut être que relatif à la jeunesse de la formation (2010). Cependant, la dispersion des objectifs, des cibles de professionnalisation, de la pluralité des publics visés ne permet pas de développer les compétences requises dans les métiers de l'activité physique et de la santé. Les données quantitatives des effectifs, des taux de réussite, des taux d'insertion sont totalement absentes. Le tableau des indicateurs de la spécialité est le duplicata de celui de la mention et de la spécialité *Enseignement*.

● Point fort :

- Le réseau de partenaires pour l'accueil des stagiaires est significatif.

● Points faibles :

- Prévalence de la formation aux métiers de l'enseignement qui ne permet pas une formation spécialisée dans le domaine de la santé.
- Absence totale de spécification de la formation au niveau des populations et des débouchés professionnels ciblés.
- L'adossement à des axes de recherche spécialisés dans les domaines de la santé demeure de faible niveau.
- Une seule professionnelle de la santé est présente dans l'équipe de formation.
- Absence d'analyse des débouchés professionnels sur les deux bassins de formation.

- Dossier très lacunaire sur de multiples points.

Recommandations pour l'établissement

Rendre cohérent le schéma de formation en activité physique et santé dans les deux mentions STAPS et *Conduite de projets et développement des territoires*, paraît être indispensable.

Il serait souhaitable de définir une problématique de spécialisation en rapport avec un domaine d'inadaptation et de handicap et de définir clairement les cibles de professionnalisation sur les bassins de Nancy et de Metz et de proposer un partenariat avec les institutions relevant de l'Agence régionale de santé.

La spécialité renforcerait sa lisibilité en démultipliant la participation des professionnels de la santé et de l'activité physique adaptée dans le cursus.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1				49	35
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				87	42
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)				42	
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant				2	2
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant				3	2
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				4	
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)				79	
Taux de poursuite en doctorat					2
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.				20 reçus CAPEPS	
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique				25%	25%

	M1 (2010-2011)	M2 (2010/2011)
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	324	372
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	110	120
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	21	21
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	300	320
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	134	172



Enseignement et formation en STAPS

L'AERES n'évalue pas les spécialités « métiers de l'enseignement ».



Observations de l'établissement

EVALUATION DES MASTERS DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Mention : Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3MA130004836

Suite à l'évaluation du Master STAPS, il nous a semblé important de répondre aux questions et commentaires des évaluateurs afin d'y apporter des précisions.

1. Une création de la spécialité APA-S

Appréciation globale de la mention : « *Le dossier est très lacunaire sur des aspects essentiels comme la professionnalisation des étudiants APA-S, les effectifs...* »

Appréciation de la spécialité : « *Les données quantitatives des effectifs, des taux de réussite, des taux d'insertion sont totalement absentes* »

La spécialité APA-S faisant l'objet d'une demande de création au sein du master STAPS, il ne nous est pas possible de fournir les éléments sur les effectifs et le taux de professionnalisation à l'issue du master.

Nous tenons à préciser que la spécialité APA-S est une demande de création pour l'habilitation 2013-2017 et non pas une demande de renouvellement. En effet le master STAPS a été créé en 2010 dans le cadre de la masterisation des métiers de l'enseignement et ne comportait qu'une spécialité enseignement.

La création de la spécialité APA-S est motivée par une volonté politique de l'Université de développer les STAPS dans le secteur de la santé en Lorraine : inclusion des STAPS dans le collégium santé au sein de la nouvelle Université de Lorraine. Par ailleurs, il s'agit d'offrir une possibilité de poursuite d'études en Lorraine à un niveau master qui répond à une forte demande formulée par les étudiants issus de la licence STAPS spécialité APA-S.

L'existence de compétences locales en recherche dans le champ du handicap, de la santé et de l'activité physique (laboratoires LASC, APEMAC, CREM, LHSP, cf. paragraphe "adossement recherche") offre un contexte favorable à la création de cette spécialité. Celle-ci pourra également s'appuyer sur les liens existant avec les professionnels du secteur de la santé qui ont pu être construits autour de la licence APA-S et dans le cadre des activités de recherche des différents laboratoires adossés au master.

Suite à la demande de création d'une spécialité APA-S au sein du master STAPS Lorrain, l'évaluation l'AERES souligne à juste titre différents points faibles au dossier d'habilitation. Sur la base des recommandations de l'expert, nous avons repensé la formation dans son ensemble afin de lui donner une cohérence globale en la recentrant dans ses différentes dimensions (publics visés et débouchés professionnels, équipe de formation, adossement recherche).

Vous trouverez ci-dessous les réponses aux différents points faibles soulevés par l'expert et les propositions qui en découlent :

2. Spécification de la formation au niveau des populations et des débouchés professionnels

Appréciation de la spécialité : *« Les objectifs de la formation sont multiples et s'organisent à partir d'un catalogue de type d'handicaps et d'inadaptations. Cette polyvalence quant aux publics particuliers visés n'est pas compatible avec une formation de haut niveau dans ce secteur ».*

Appréciation de la spécialité : *« La dispersion des objectifs, des cibles de professionnalisation, de la pluralité des publics visés ne permet pas de développer les compétences requises dans les métiers de l'activité physique et de la santé ».*

Points faibles de la spécialité : *« Absence totale de spécification de la formation au niveau des populations et des débouchés professionnels ciblés »*

Points faibles de la spécialité : *« Absence d'analyse des débouchés professionnels sur les deux bassins de formations »*

Nous avons recentré la formation autour de publics spécifiques sur la base d'une réflexion sur les débouchés professionnels, les liens existant avec les acteurs locaux de la santé et les adossements possibles avec la recherche. La spécialité APA-S du Master Staps aura pour objet de délivrer une formation pluridisciplinaire, scientifique et technologique orientée vers une meilleure connaissance des pathologies liées au vieillissement et des pathologies neurologiques. La part importante consacrée aux pathologies neurologiques et leurs conséquences sociales dans la formation constitue une originalité parmi l'offre de formation proposée dans les masters APA-S en France.

Les maladies neurologiques font partie des toutes premières causes des handicaps et des troubles de l'action dans les pays industrialisés (ex : les accidents vasculaires cérébraux constituant la 1^{ère} cause de handicap non traumatique – les traumatismes crâniens représentant la 1^{ère} cause de handicap sévère avant 45 ans) et la prévalence de ces maladies est particulièrement élevée en France (ex : AVC - 400 000 personnes, épilepsie - 500 000 personnes, sclérose en plaques - 80 000 personnes). Les déficits fonctionnels liés au vieillissement normal et pathologique sont également une cause importante de handicap et le vieillissement de la population française (environ 21 millions de personnes âgées de plus de 60 ans - prévalence des démences de type Alzheimer et apparentées : 650 000 à 950 000 personnes, de la maladie de Parkinson : 120 000 personnes) fait de la question de la prise en charge du handicap des seniors un enjeu majeur de notre société.

La promotion et la prise en charge dans des programmes de l'activité physique et sportive adaptée chez les populations âgées compte parmi les 5 mesures prioritaires de l'Agence Régionale de Santé – Lorraine. Cette promotion constituait déjà un des axes du Plan National « Bien vieillir » 2007-2009, elle est maintenant un maillon essentiel du Programme National Nutrition et Santé 2011-2015 (axe 2 - mesure 2). La présence des professionnels des APA-S au sein de centres de rééducation fonctionnelle (CRF) et des services hospitaliers dans la région Lorraine et au Luxembourg montre l'implantation de la filière APA-S dans ce secteur et l'intérêt de ce type de prise en charge auprès de patients souffrant d'affections neurologiques et de trouble de l'action.

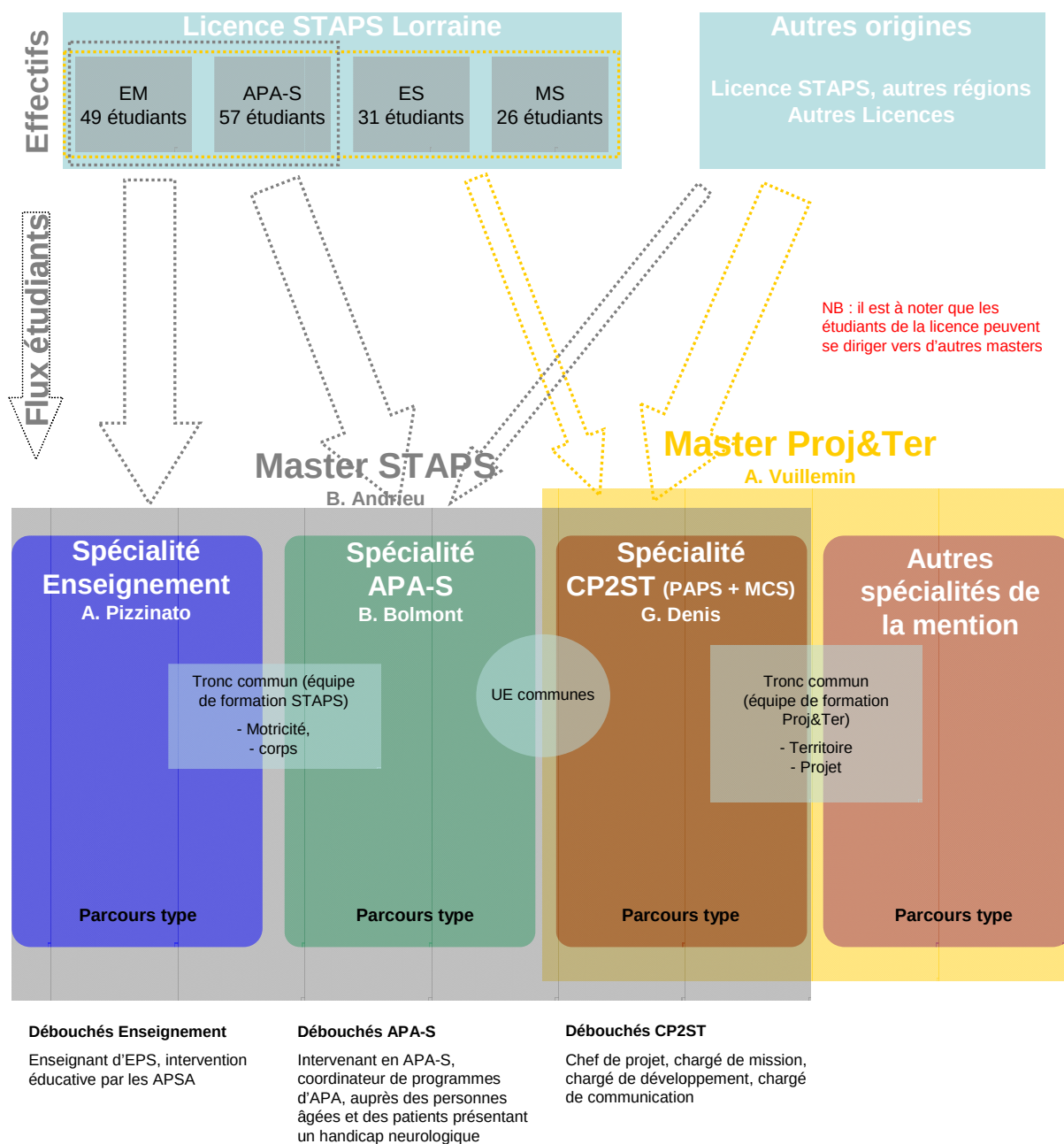
Tous ces éléments soulignent une volonté régionale de promouvoir les APA-S auprès de ces populations et constitue une perspective très favorable en termes de débouchés professionnels. Les acteurs de la santé et les politiques ont souligné une relative inégalité persistante d'accès aux soins pour la population et il devient nécessaire de développer de nouveaux métiers (cf. rapport Hénart 2011) au sein de réseaux de prise en charge de la personne âgée et/ou handicapée afin d'améliorer l'accès aux soins. Dans ce contexte, la formation comprendra, dans des UE partagée avec le Master ProjTer, notamment des contenus ayant trait aux réseaux de santé, à la conduite de projet et à la logique entrepreneuriale dans le but de permettre aux étudiants de s'insérer dans ces nouveaux réseaux.

Ainsi la spécialisation concernant les APA-S et les handicaps d'origine neurologique et ceux liés aux troubles de l'action constitue une originalité dans l'offre nationale Staps qui permettra aux étudiants de postuler sur des postes sur l'ensemble du territoire français. Les principales structures susceptibles d'accueillir de futurs professionnels issus de la spécialité « **APA-S** » sont les EHPAD, les maisons de retraite, les résidences services, les foyers logements, les associations seniors, les CRF, les structures hospitalières, les SAMSAH, les UEROS, les associations d'aide à la personne handicapée.

3. Organisation de la M. Staps

L'architecture proposée, telle que représentée dans le schéma ci-dessous, permet de rapprocher les formations du domaine du sport dans la mention STAPS tout en respectant la nécessité pour CP2ST de la mention Proj&Ter, de s'appuyer fortement sur d'autres disciplines constituant ses fondamentaux : le territoire et la conduite de projets. Elle a également le mérite de préserver la lisibilité des deux diplômes, identifiés notamment au plan national pour APA-S.

- le Master STAPS comprend trois spécialités : Enseignement, APA-S et CP2ST.
- le Master Proj&Ter comprend trois spécialités : FAD2T, VTT et CP2ST.
- la spécialité CP2ST est commune par des UE aux deux mentions STAPS et Proj&Ter.



4. Organisation pédagogique de la spécialité APA-S

- Articulation des spécialités APA-S et Enseignement

Synthèse de l'évaluation de la mention : « *La formation est composée à 70% des enseignements, d'un tronc commun au premier semestre du master première année* ».

Synthèse de l'évaluation de la mention : « *La formation est totalement déséquilibrée au bénéfice de la spécialité enseignement* »

Points faibles de la mention : « *La spécialité enseignement est de facto la base de la formation au détriment de celle relative à la santé* »

Points faibles de la spécialité : « *Prévalence de la formation aux métiers de l'enseignement qui ne permet pas une formation spécialisée dans le domaine de la santé* »

L'équipe de formation a été profondément remaniée eu égard à la spécification des publics qui a été opérée (cf. point précédent). Notre volonté a donc été d'intégrer les universitaires et les professionnels de santé qui sont directement engagés avec les publics ciblés de par leurs activités.

Outre les UE d'anglais et d'initiation à la recherche, nous avons souhaité maintenir 2 UE communes au semestre 7 avec la spécialité enseignement (7.10 : 60h & 7.13 : 60h) dont les contenus ne sont pas préparatoires aux écrits du CAPEPS et présentent clairement un intérêt dans la formation des étudiants APA-S. Ces UE abordent des questions transversales liées au corps, à la motricité, au handicap.

Au final, sur une formation de 300 heures au semestre 7, il y a 120 heures de tronc commun entre APA-S et enseignement, 60 heures d'UE communes (2 x 30h) entre APA-S et CP2ST (cf. schéma d'organisation de la formation). 120 heures seront dédiées à des contenus spécifiques de la spécialité APA-S.

Les UE des semestres 8, 9 et 10 seront spécifiques à la spécialité APA-S à l'exception d'une UE qui sera mutualisée avec CP2ST en S8 sur la conduite de projet.

- Articulation des spécialités APA-S et CP2ST" : réponse d'UE communes entre les 2 spécialités

Suite aux évaluations différentes de l'AERES pour le master STAPS et Proj&Ter, nous souhaiterions apporter des éléments de réponse aux commentaires qui soulignent des points communs entre les deux formations.

La spécialité APA-S dans la présente version (modifiée suite aux critiques de l'AERES) a vocation à former des intervenants et concepteurs de programme en APA-S. Ces professionnels travailleront auprès de personnes âgées et de patients victimes d'atteintes neurologiques dans le cadre de préventions secondaire et tertiaire (prise en charge par les activités physiques adaptées). La spécialité CP2ST du master Proj&Ter, quant à elle, forme des chefs de projets territoriaux qui ont pour vocation d'accompagner des politiques publiques ou privées visant au développement des territoires et qui utilisent le levier des APS. Le parcours PAPS de la spécialité CP2ST utilise un tel levier à des fins de santé et de prévention primaire.

Par voie de conséquence, les contenus de formation de ces deux spécialités sont clairement distincts. Bien que l'on puisse trouver des UE communes en M1 (S7, voir plus bas), il est difficile de mettre en commun les autres contenus sans dénaturer les cœurs de métier, supportés par des fiches RNCP différentes, auxquels les étudiants se destinent.

Dans ce contexte, et suite à la demande d'un positionnement cohérent du schéma de formation en activités physiques et santé, nous proposons une articulation des deux spécialités APA-S et Proj&Ter qui permettra à la fois de respecter les identités des deux spécialités et d'améliorer leur lisibilité pour les étudiants et pour les employeurs, ainsi que le positionnement des deux formations aux plans régional et national.

5. Stage

Synthèse de l'évaluation de la mention : « *Il n'y a pas de stage massé au dernier semestre du master* »

Deux périodes de stages de 60 heures sont prévues au cours des semestres 8 et 9. Ces deux stages ont notamment pour objet de construire la problématique de mémoire des étudiants en interaction avec les

professionnels de terrain et leur tuteur universitaire et d'accroître une expérience clinique de prise en charge des patients par les APA. Il s'agit également de construire un programme de prise en charge par les APA et une méthode d'évaluation de l'efficacité de ce programme qui seront mis en œuvre au cours du stage massé du semestre 10. En effet, dans la nouvelle version, nous avons intégré au semestre 10 un stage de 600 heures et une UE de « méthodologie du mémoire ».

6. Equipes Spécialité Professionnels et partenariats avec les institutions de santé

Synthèse de l'évaluation de la mention : « Nous ne pouvons pas identifier des partenariats, faisant l'objet de conventions, avec les grandes institutions de santé »

Appréciation de la spécialité : « Il n'est fait mention d'aucune convention de partenariat avec les institutions sanitaires, sanitaires et sociales et les établissements spécialisés »

Points faibles de la spécialité : « Une seule professionnelle de la santé est présente dans l'équipe de formation »

Recommandation pour l'établissement : « La spécialité renforcerait sa lisibilité en démultipliant la participation des professionnels de la santé et de l'APA dans le cursus »

L'équipe comporte un volume de 50% de professionnels dans les intervenants sans compter les professionnels des lieux de stage qui assure un tutorat. Ainsi des partenariats, tant en recherche, enseignement que en stage professionnel, sont instaurés avec les institutions de santé cités dans la liste suivante :

Nom - Prénom	Statut (PR, MCF, ..., Chercheur (préciser la profession pour les Professionnels)	Section CNU	Etablissement et composante de rattachement (ou Entreprise pour les professionnels)
ANDRIEU Bernard	PR	74	STAPS ULorraine/ EA APEMAC Equip2
VUILLEMIN Anne	PR	74	STAPS ULorraine /EA APEMAC Equip3
GAUCHARD Gérome	MCF HDR	74	STAPS ULorraine / EA INSERM
BOLMONT Benoit	MCF HDR	19	STAPS ULorraine / EA LASC
GUINGAMP Corinne	MCF	74	STAPS ULorraine / UMR 7117 CNRS
MONFORT Vincent	MCF	74	STAPS ULorraine / EA LASC
LANGLET Cécile	MCF	74	STAPS ULorraine / EA LASC
HAINAUT Jean-Philippe	MCF	74	STAPS ULorraine / EA LASC
HABERT Olivier	MCF	63	STAPS ULorraine / EA LASC
ARBORIO Sophie	MCF	74	STAPS ULorraine / EA CREM
DUCLOS Karine	MCF	74	STAPS ULorraine
MINOTTI Chantal	Prag EPS (Docteur)		STAPS ULorraine
PEPIN Christine	Prag EPS (Docteur)		STAPS ULorraine
COLLET Philippe	PRCE APAS		STAPS ULorraine
THIERRY Jean Baptiste	MCF Droit	03	DROIT ULorraine
HASCOET Jean Michel	PR Médecine		Maternité régionale de Nancy
GANIS Philippe	Professeur APA		Centre de Réadaptation de Lay St Christophe (54)
LAVISSE Dominique	Professeur APA		EREA de Flavigny (54)
GERARDIN Pascale	Psychologue-Neuropsych		CHU Nancy CM2R Lorraine Personnes Agées
JONVEAUX Thérèse	Neurologue		CHU Nancy CM2R Lorraine Troubles cognitifs
RAHNEMA Aline	Psychologue-Neuropsych		CHU Nancy CM2R Lorraine Troubles cognitifs
GERARDIN Lionel	Chef de service		La Malgrange Institut des Sourds
CARBILLET Jocelyne	Educatrice Spécialisée		La Malgrange Institut des Sourds
REYBSTOCK Philippe	Psychologue		Institut Polyhandicap Ste Camille
HERBINET Aline	Docteur APAS		Montpellier
DEFORGE Hélène	Psychologue		Maternité Régionale Universitaire Nancy
BERNARDIN Florent	Psychologue-Neuropsych		SAMSA Flavigny OHS Epilepsie

HANUS Olivier	Prof APAS		REHAZENTER Luxembourg
LABRIDY Françoise	Psychanalyste		Cabinet privé Nancy
YAYAHOUI Yasmine	Professeur d'EPS		Lycée Professionnel Cyfflé
BINET Marie Hélène	Médecine responsable réseau		Réseau Périnatal Lorrain
KABELIS Patricia	Responsable de formation des auxiliaires de vie		Institut de formation des auxiliaires de vie
GIRARD Hélène	Professeure APA		Fédération des séniors de Moselle
CHAUVIÈRE Claudie	Masseur Kinésithérapeute Cadre		Centre MPR Lay St Christophe
BEIS Jean-Marie	Médecin chef, neurologue		Centre MPR Lay St Christophe
GUERDER Catherine	Professeure APA		Rehazenter Luxembourg
CHANTRAINE Frédéric	Neurologue		Rehazenter Luxembourg
MEEROUCH Karilm	Responsable Unité traumatologie kinésithérapie		Rehazenter Luxembourg
FINCK Paul	Responsable Unité neurologie kinésithérapie		Rehazenter Luxembourg
BEER Laurent	Responsable Unité neurologie ergothérapie		Rehazenter Luxembourg

7. Conseil de formation et conseil de perfectionnement

Aucune indication sur le conseil de formation et sur l'organisation relative des enseignements entre Nancy et Metz)

Conseil de formation : L'équipe de formation se réunit une fois par trimestre pour organiser la formation, suivre les parcours spécialisé et faire le point sur son fonctionnement. Une réunion supplémentaire est programmée en fin d'année pour faire le bilan de l'année universitaire passée et préparer l'année suivante.

Nom - Prénom	Fonction	Etablissement de rattachement
ANDRIEU Bernard	Responsable de la Mention Staps	Université de Lorraine
VUILLEMIN Anne	Responsable de la Mention ProjTer	Université de Lorraine
DENIS Gil	Responsable de la spécialité CP2ST, directeur des études	Université de Lorraine
PIZZINATO Alain	Responsable de la spécialité Métiers de l'enseignement en EPS, directeur des études	Université de Lorraine
BOLMONT Benoit	Responsable de la spécialité Prise en charge des troubles de l'action par l'APAS, directeur des études	Université de Lorraine
PEPIN Christine/ Sophie ARBORIO	Représentante de la licence APAS	Université de Lorraine
SEVILLA Nathalie/Chantal MINOTTI	Représentante de la Licence EM et M. CAPEPS	Université de Lorraine
COLLET Philippe	Représentant de l'équipe de stage professionnel APAS	Université de Lorraine
KRAEMER Dominique	Représentant de l'équipe de stage professionnel EM	
GAUCHARD Gérome/ GUINGAMP Corinne	Représentant Equipe formation M domaine STS	Université de Lorraine
MONFORT Vincent	Représentant Equipe formation M domaine SHS	Université de Lorraine
HAINAUT Jean Philippe/ LANGLET Cecile	Représentant Equipe formation M domaine SVS	Université de Lorraine
M ou Mme X	Représentant des professionnels APAS	
M ou Mme X	Représentant des Institutions de Stages APAS	
M ou Mme X	Représentant IUFM	
M ou Mme X	Représentant des professionnels EM	
Mme ROCH Anne Sophie	Représentante personnel IATOS	Université de Lorraine
M. X	Représentant des étudiants M	Université de Lorraine

Conseil de perfectionnement

Appréciation de la spécialité : « Il n'y a pas de conseil de perfectionnement »

Un conseil de perfectionnement sera mis en place. Il aura pour mission d'émettre un avis sur les évolutions proposées par l'équipe de formation, de valider l'évaluation de la formation et d'effectuer des propositions d'évolution de la formation à court et moyen terme. Il sera présidé, de façon préférentielle, par une personnalité extérieure. Chaque conseil de perfectionnement fera l'objet d'un compte rendu largement diffusé auprès des enseignants, étudiants de la formation, élus de la composante et de l'équipe de direction. Les conclusions du conseil de perfectionnement seront présentées au conseil de formation de l'Université.

Il est composé de professionnels du secteur de la santé et d'universitaires issus de l'équipe de formation de la spécialité, de représentants étudiants, un représentant de la direction de la composante d'enseignement concernée, une personnalité extérieure.

Organisation entre les sites de Nancy et de Metz

Points faibles de la mention : « Aucune donnée sur l'organisation et la gestion du diplôme entre les sites de Nancy et de Metz »

L'organisation et la gestion du diplôme entre les deux sites de Nancy et de Metz sont déjà mises en place dans le cadre de la spécialité enseignement depuis 2010. Les principes d'organisation et de gestion ont déjà été éprouvés sur deux années universitaires et ont montré leur efficacité. Les mêmes règles s'appliqueront pour la spécialité APA-S et la spécialité ProjTer, présent sur les sites de Nancy et de Metz.

Globalement, les étudiants des deux sites seront réunis pour les cours magistraux qui auront lieu à 50% à Nancy et à 50% à Metz. Afin de limiter leurs déplacements, les travaux dirigés et travaux pratiques ainsi que les examens se feront sur site (étudiants messins à Metz et étudiants nancéens à Nancy). Il y aura également ponctuellement des enseignements sur des sites professionnels. Les contenus abordés restent strictement les mêmes sur les deux sites. Les dates et les contenus des partiels ainsi que les modalités de contrôle de connaissances sont déjà identiques pour les étudiants de Nancy et de Metz et le jury est commun.

8. Adossement Recherche du Master Staps

Les liens entre ces laboratoires et le master sont peu explicites. Nous ne pouvons pas identifier les partenariats»

L'adossement à des axes de recherche spécialisés dans les domaines de la santé demeure de faible niveau. Il n'est pas mention d'aucune convention de partenariat avec des institutions sanitaires, sanitaires et sociales et les établissements spécialisés

La spécialité APA-S du master STAPS sera adossée à différents laboratoires (LASC, APEMAC, CREM, LHSP) avec des approches scientifiques différentes, et dont l'objet est centré sur la question du handicap et de la santé.

L'articulation entre la recherche et les compétences attendues sur le terrain professionnel passera par la formation des étudiants aux outils de mesure et d'évaluation utilisés dans les structures d'accueil et dans les laboratoires. Il s'agit pour les étudiants d'acquérir les méthodes qui permettent d'évaluer l'efficacité des programmes de prise en charge par les APA. La mise en place du mémoire de recherche se fera en interaction avec le lieu de stage et les laboratoires adossés au Master Staps.

Cette formation a également pour vocation de donner les compétences en recherche, par les 4 UE de méthodologie de recherche répartie sur les 4 semestres, aux étudiants qui souhaiteraient poursuivre sur un travail doctoral comme les doctorants ici indiqués le font déjà.

En outre, nous tenons à souligner que la possibilité de poursuite d'études à un niveau master en Lorraine pour les étudiants APA-S contribuera au développement de la dynamique de recherche concernant les problématiques des APA et de la santé au sein des laboratoires et des structures professionnelles. La création de cette spécialité du Master Staps serait un signe fort de soutien institutionnel à cette dynamique de recherche. Par ailleurs, l'implication des étudiants aux projets présentés ci-dessous constitue une opportunité majeure de formation à la recherche de haut niveau sur des questions scientifiques actuelles concernant les APA-S.

Vous trouverez ci-dessous la liste (**en gras les chercheurs de l'équipe M. Staps** avec les autres chercheurs associés) des laboratoires adossés à la spécialité ainsi que les projets de recherche en lien avec les APA-S.

- **Laboratoire LASC (EA 3467)**

Le LASC (Laboratoire d'Automatique humaine et de Sciences Comportementale) est un laboratoire pluridisciplinaire associant des chercheurs de deux cultures : neurosciences comportementales et électronique-automatique, dont le domaine du handicap est l'objet applicatif des travaux de recherche. Ses activités sont organisées en 4 thèmes : *émotions et actions, accessibilité et environnement, assistance à la mobilité et aide à la communication.*

- *Apport des activités aérobies sur les troubles mnésiques et exécutifs de patients victimes d'accidents vasculaires cérébraux : impact de situations anxiogènes*

Chercheurs impliqués :

Vincent Monfort – MCU – Laboratoire LASC, Université de Lorraine

Benoît Bolmont – MCU HDR – Laboratoire LASC, Université de Lorraine

Antoine Grosdemange – Doctorant – Laboratoire LASC – Laboratoire INTERPSY, Université de Lorraine

Xavier Ducrocq – PU-PH neurologue – Unité neurovasculaire – CHU de Nancy

Micha Pfeuty – MCU – Laboratoire d'Imagerie Moléculaire et Fonctionnelle, Université Bordeaux 2, Bordeaux, France – CHU de Bordeaux

- *Effet de l'anxiété sur le patron locomoteur chez la personne âgée*

Chercheurs impliqués :

Cécile Langlet – MCU – Laboratoire LASC, Université de Lorraine

Benoît Bolmont – MCU HDR – Laboratoire LASC, Université de Lorraine

- *Etat d'anxiété et fonction d'équilibration chez la personne âgée*

Chercheurs impliqués :

Jean Philippe Hainaut – MCU – Laboratoire LASC, Université de Lorraine

Benoît Bolmont – MCU HDR – Laboratoire LASC, Université de Lorraine

- **Laboratoire APEMAC (EA 4360)**

Le laboratoire APEMAC (Approches Psychologiques et Epidémiologiques des Maladies Chroniques) est une unité de recherche pluridisciplinaire (épidémiologie, biostatistiques et psychologie de la santé) qui s'intéresse aux différentes dimensions et déterminants de la santé et de la santé perçue avec un intérêt particulier pour les maladies chroniques.

- *Autosanté, observance, automédication dans la maladie chronique (financée par la MSH5 de Lorraine Handicap-Autonomie et santé)*

Chercheurs impliqués :

Bernard Andrieu – PR – laboratoire APEMAC, MSH5, Université de Lorraine

Marie-louise Costantini – MCU – laboratoire APEMAC, MSH5, Université de Lorraine

Edith Hazotte – IE – laboratoire APEMAC, MSH5, Université de Lorraine

Barbara Houdre – MCU – laboratoire APEMAC, MSH5, Université de Lorraine

Alexandre Klein – Doctorant – LHSP Archives Poincaré

Anne Lancelot (Docteur) - laboratoire APEMAC, MSH5, Université de Lorraine

Jean- Baptiste Lanfranchi – MCU – laboratoire APEMAC, MSH5, Université de Lorraine

Laurent Muller – MCU – laboratoire APEMAC, MSH5, Université de Lorraine

Cyril Tarquinio – PR – laboratoire APEMAC, MSH5, Université de Lorraine

Marie Santiago – PR – CerPsa, Centre de recherche en psychologie de la santé, Université de Lausanne

- *Axe transversal « activité physique »*

Chercheurs impliqués :

Anne Vuillemin - PR – laboratoire APEMAC équipe 3, Université de Lorraine

Elodie Speyer - Epidémiologiste - laboratoire APEMAC équipe 3, Université de Lorraine ; Service d'Epidémiologie et Evaluation Cliniques, Inserm CIC-EC, CHU de Nancy

Bernard Andrieu – PR – laboratoire APEMAC équipe 2, MSH5, Université de Lorraine

Laurent Muller – MCU – laboratoire APEMAC équipe 2, MSH5, Université de Lorraine

Lydia Peter - – MCU – laboratoire APEMAC équipe 2, MSH5, Université de Lorraine

Sébastien Montel – MCU – laboratoire APEMAC équipe 2, MSH5, Université de Lorraine

Marjorie Maugendre – Ingénieur de recherche – laboratoire APEMAC équipe 2, MSH5, Université de Lorraine

Joel Coste – PUPH - laboratoire APEMAC équipe 1, Université de Lorraine

Alain Leplège – PR - laboratoire APEMAC équipe 1, Université de Lorraine
Jacques Pouchot - PUPH - laboratoire APEMAC équipe 1, Université de Lorraine

Thèmes de recherche :

- o *Mesure de l'activité physique par questionnaire.*
- o *Etude des comportements en matière d'activité physique.*
- o *Intervention d'activité physique à visée préventive ou curative de la détérioration de la santé perçue.*

MSH Lorraine Axe 5 Autonomie santé et Handicap

- *Réadaptation de la personne paraplégique - Influence de l'activité Handikayak sur l'acquisition de l'autonomie et sur la réinsertion sociale*

Chercheurs impliqués :

Corinne Guingamp – MCU – MSH5, Université de Lorraine

Bernard Andrieu – PR – laboratoire APEMAC, MSH5, Université de Lorraine

Barbara Houdre – MCU – laboratoire APEMAC, MSH5, Université de Lorraine

Laurence Montcharmont – IR – 2L2S (EA 3478), Université de Lorraine

Jean-Marie Beis, Neurologue, Médecin chef, service de Médecine & Réadaptation, IRR / Centre de Lay Saint Christophe

Philippe KOWALSK, Entraîneur, Club de Canoë Kayak, Nancy Tomblaine.

- ***Laboratoire CREM (EA 3476)***

Certains chercheurs du laboratoire CREM ont pour objet de recherche la description et l'analyse des médiations communicationnelles sociales et techniques dans les domaines de la santé, de la science et de l'action sociale.

- *Prise en charge globale du risque en néonatalogie*

Chercheurs impliqués :

Sophie Arborio – MCU – CREM, Université de Lorraine

Hélène Deforge – Psychologue – maternité régionale, Nancy

Jean-Michel Hascoet – PUPH – Chef du service de néonatalogie Maternité régionale, Nancy, Université de Lorraine

Jean-Baptiste Thierry – MC – CRDP (EA 1138), Université de Lorraine

Anne-Marie Toniolo – PR – INTERPSY (EA 4432), Université de Lorraine

Marie-Hélène Binet – Médecin responsable du Réseau Périnatal Lorrain Maternité régionale – Nancy

Marie-Christine Buchweiller – Assistante de recherche clinique – Maternité régionale, Nancy

Lynda Lotte – IGE – Psychopathologie CERMES 3, Paris

Drina Candilis-Huisman – MCU HDR – psychopathologie CEPP, Université Diderot, Paris